



CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL
Vétérán 2023
par TOP - Classement CPPH

A ORGERES EN BEAUCE les 1 et 2 Juillet 2023

Article 1 : GENERALITES

1. Le championnat départemental Vétéran, du Comité Départemental d'Eure et Loir est réservé aux vétérans des clubs du Codep 28 affiliés FFBaD pour la saison 2022-2023.
2. Cette année le championnat Départemental Vétéran se jouera à Orgères en Beauce. Il sera suivi d'un repas organisé par le club d'Orgères en Beauce qui encaissera les recettes.
3. Le championnat se déroulera le week-end du 1er et 2 Juillet 2023
Au gymnase au Multisports, 28140 ORGERES EN BEAUCE.
4. Une buvette sera à votre disposition tout au long du tournoi.

Article 2 : TARIFS ET INSCRIPTIONS

Le montant des droits d'inscription est fixé à :

- 1 tableau : 10 €,
- 2 tableaux : 15 €
- et 3 tableaux 17 €.

Les joueurs peuvent s'inscrire dans les trois tableaux.

2. Les inscriptions se feront via BADNET uniquement et le règlement est à faire directement sur Badnet (paiement obligatoire pour prise en charge de l'inscription). Aucune inscription ne sera prise par téléphone.

3. Le tirage au sort aura lieu le 24 juin 2023.

Les convocations seront envoyées par mail aux joueurs et clubs à partir du Lundi 26 juin 2023.

4. Forfaits non remboursés après le tirage au sort du samedi 24 juin 2023 (sauf cas de force majeure justifié au plus tard 5 jours après le tournoi auprès de la ligue du Centre-Val de Loire de Badminton).

Article 3 : HORAIRES

Samedi 1er juillet 2023 : 9h00 – 20h00.

Dimanche 2 juillet 2023 : 9h00 – 17h00

Article 4 : DEROULEMENT ET TABLEAUX

1. Simple dame, simple homme, double dame, double homme et double Mixte.

Les joueurs peuvent s'inscrire dans les trois tableaux.

2. Les doubles débiteront le samedi.

3. **Les finales de certains tableaux pourront se jouer le dimanche. Merci de prévoir votre disponibilité sur le week-end entier.**

4. Les tableaux seront établis par moyenne du joueur ou des paires au CPPH sous forme de TOP.

Un sous TOP A / B pourront être créés dans certains tableaux en cas de surnombre dans un tableau et/ou en fonction des moyennes des joueurs.

Article 5 : FORMULE DU TOURNOI

Pour les simples : poules de 3 ou 4.

Pour les doubles : en poule en fonction du nombre d'inscrits ou élimination directe.

Auto-arbitrage jusqu'en demi-finale.

Les finales seront arbitrées dans la mesure du possible.

Article 6 : JUGE ARBITRE

Nom Virginie BUISSON

Le règlement de la compétition sera affiché dans le gymnase

Article 7 : VOLANTS

Volants plumes RSL Grade 3.

Article 7 : RESPONSABLE DES INSCRIPTIONS

Séverine CORNEVIN : 06.87.45.26.73

Article 8 : DROITS D'ENGAGEMENTS

Des droits d'engagement seront perçus par le Comité Départemental d'Eure et Loir de Badminton, ils seront exigibles dès l'inscription des joueurs resteront acquis au Codep 28 en cas de forfait (cf Article 2.4).

Le montant des droits d'inscription est fixé à :

- 1 tableau : 10 €,
- 2 tableaux : 15 €
- et 3 tableaux 17 €. Les joueurs peuvent s'inscrire dans les trois tableaux.

Merci de payer directement l'inscription directement via Badnet

Nous comptons sur vous pour que cette manifestation soit une réussite après toutes ces années sans championnat départemental VETERANS !!!